

**Valoriser et aménager le milieu : étude de cas, le Languedoc**

**Sujet :** *Présentez les atouts et les contraintes de l'aménagement du Languedoc pour l'Etat et les collectivités territoriales*

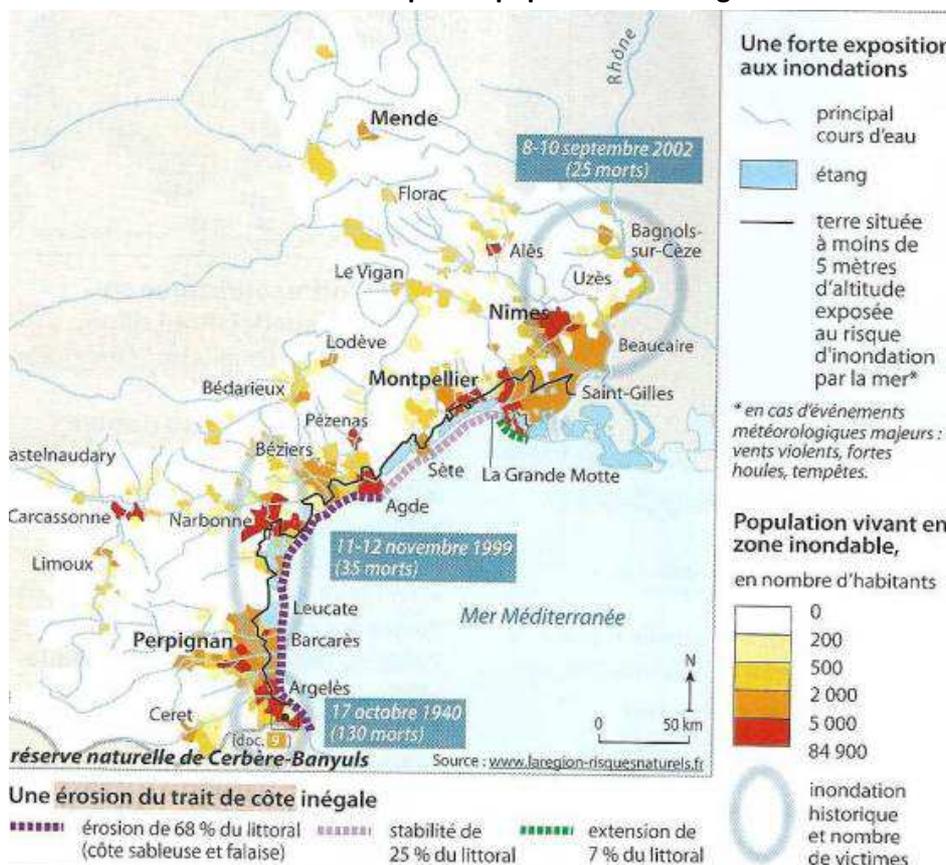
**Document N°1 : La Mission Racine et la transformation du littoral languedocien :**

En 1963, il n'y avait ni anneaux, ni pontons, ni quais. Aujourd'hui, Port-Camargue est pourtant le premier port de plaisance d'Europe : Bernard Suzzarini, son responsable en communication et animation a tout connu : les milliers de mètres cubes de sable et de vase déplacés, les apports en terre arable(1), le creusement des bassins, la création des jetées et des premières marinas. Dès 1963, c'est en fait tout le littoral languedocien qui est métamorphosé. Jamais auparavant l'Etat ne s'était engagé directement avec une telle ampleur dans une opération d'aménagement. La « Mission Racine » (du nom de son dirigeant) planifie ex nihilo(2) huit stations : Port-Camargue, la Grande Motte, Carnon, Le Cap d'Agde, Gruissan, Port-Leucate, Port-Barcarès et Saint-Cyprien. Le 1er août 1964, Paris Match titre « Voici la Floride de demain et salue « la transformation de grèves(3) désertes en stations futuristes ». Quarante-cinq ans plus tard, la réussite économique est indéniable. Le Cap d'Agde est ainsi la première station touristique française en capacité, 175 000 lits, et la Grande Motte attire plus de 2 millions de touristes par an. Le secteur du nautisme(4) n'est pas en reste, avec notamment Port-Camargue et ses 70 entreprises qui représentent un chiffre d'affaires de 112 millions d'euros et plus de 300 emplois.

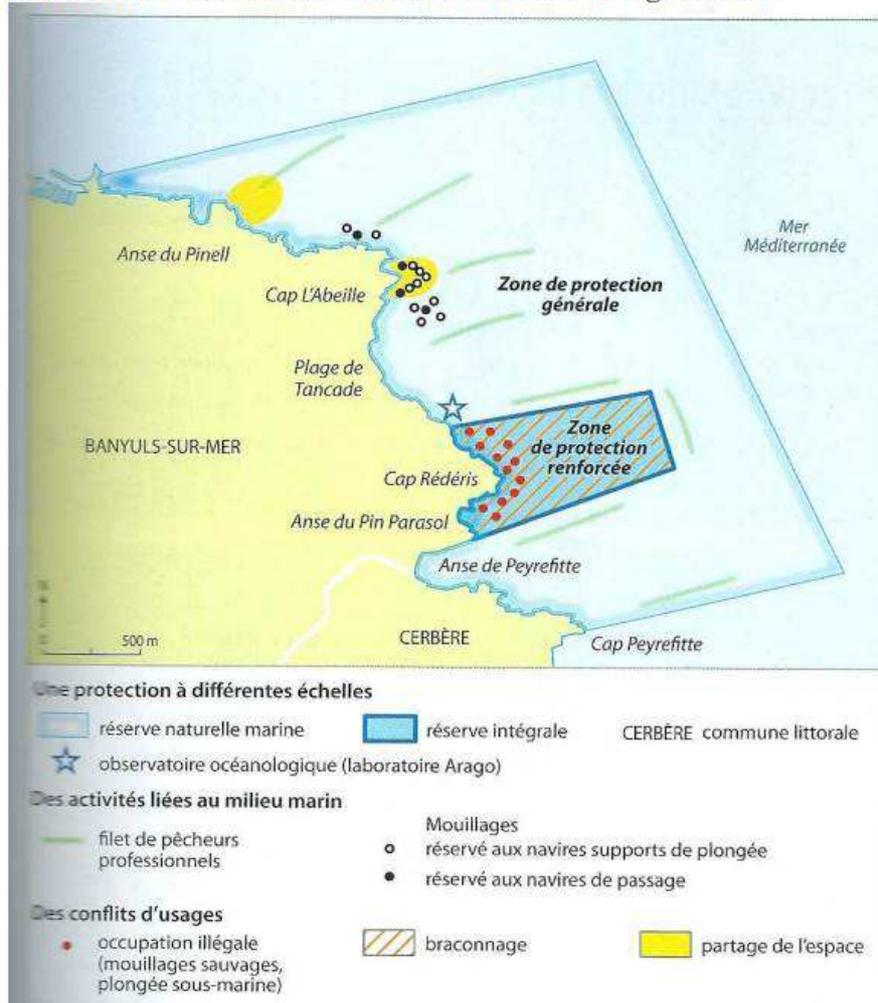
Source : site internet www.objectif-lr.com, novembre 2008

1 terre cultivable. 2 à partir de rien. 3 bord de mer fait de sable et de gravier. 4 Ensemble des sports nautique

**Document N°2 : Risques et population en Languedoc**



### Document 3 : Les conflits d'utilisation du littoral Languedocien :



### Document 4 : Le tourisme, vers une fuite en avant :

La région Languedoc-Roussillon a décidé de faire de l'activité touristique la priorité de son mandat : le budget alloué (=consacré) au tourisme, qui était de 15 millions d'euros en 2010 (7,6 millions en 2004), va être doublé en 2011. Objectif affiché : doubler le nombre d'emplois du secteur en répondant aux nouvelles attentes du marché. Le Languedoc-Roussillon est ainsi devenue la troisième région touristique française avec 15 millions de visiteurs soit plus que le nombre de touristes cumulés du Maroc et de la Tunisie. La région doit toutefois accélérer la professionnalisation de sa filière et élargir l'offre touristique afin d'attirer une nouvelle clientèle et fidéliser l'actuelle, notamment la génération montante. Dans le cadre de l'Agence de développement régional, une mission touristique vient donc d'être créée pour répondre à ces objectifs. La création d'un site unique de réservation a constitué la première initiative. La mission va également apporter un service d'ingénierie touristique pour faciliter l'arrivée d'opérateurs internationaux ou accompagner des initiatives régionales innovantes pour créer de nouveaux produits touristiques en direction d'une clientèle « haute contribution ». Enfin, cette mission prendra également en charge la nécessaire rénovation des stations créées à l'initiative du général de Gaulle dans le cadre de l'aménagement du littoral des années 1960 (La Grande Motte, Port-Leucate, Port-Barcarès, etc.).

Source : Les échos, 12 août 2010.